

---

# FORÊT ET HORTICULTURE

---

M. COINTAT

*A priori*, dans le cadre d'une réflexion globale, marier l'horticulture et la forêt peut paraître un projet insolite. Jean Pardé, qui depuis tant et tant d'années anime la *Revue forestière française*, est constamment à la recherche de sujets originaux pour maintenir l'intérêt des lecteurs.

Pour la petite histoire, il m'a lancé, au printemps dernier, une sorte de défi avec son humour souriant. Faisant appel à mes réminiscences sylvestres fort lointaines ainsi qu'à ma présidence de la Société nationale d'Horticulture de France, académie des jardins, il souhaitait un papier sur les relations entre une forêt mangeuse d'espace, créatrice d'ombre et de frais, et ces lieux privilégiés protégés par saint Fiacre, où sur des surfaces modestes et ensoleillées l'homme trouve la joie de vivre avec le potager, les simples, les parfums et la secrète beauté des fleurs. Pourquoi pas ? Les deux sont lieux de sérénité et de repos, loin du croassement des hommes.

Cet article n'a pas la prétention d'être original. Il se contente d'offrir quelques observations sur un problème peu connu, en effleurant des domaines aussi divers que ceux de l'économique, du culturel, du technique et du social. Il atteindrait complètement son but s'il contribuait à inciter d'autres plus qualifiés à approfondir certaines questions évoquées.

\*  
\*\*

La forêt a toujours existé même si, depuis l'ère tertiaire, il n'y a pratiquement plus création de grandes espèces végétales nouvelles. Le jardin est apparu dès que l'homme néolithique est devenu sédentaire. Au départ, forêt et jardin étaient intimement mêlés. Il convient de ne pas oublier que les Sumériens appelaient le jardin : « *Paradisoï* », nom ô combien symbolique ! (en grec : *paradisos* = jardin).

Le jardin a toujours suivi les hommes. Il fait partie de la maison. Les jardins suspendus de Babylone, les jardins de plaisance de l'Égypte, les plantes d'agrément dans l'atrium et le péristyle des palais de Pompéï s'intégraient dans les habitations. Même au Moyen-Âge, les cloîtres des monastères renfermaient les plantes médicinales. Puis jusqu'à notre siècle, les jardins à pots, à choux, à chanvre, à fleurs, formaient des « pourpris » et des « courtils » clos de murs et attenant à la ferme ou à la maison. Même dans les villes, les maraîchages constituaient des « coutures » bien entourées, dont le souvenir se retrouve dans la rue de La Couture Sainte-Catherine à Paris.

Peu à peu, au cours du temps, les cultures, se développant, ont séparé la forêt des hommes et des jardins. Le dicton veut que la forêt repousse les hommes. En réalité, c'est le contraire, ce sont les hommes qui font reculer la forêt.

De même, les auteurs classiques montrent à juste titre que la forêt, au cours des siècles, cédait la place aux champs en temps de paix et repartait en progression en temps de guerre ou autres calamités. Cette constatation n'est plus exacte depuis la Première Guerre mondiale. La mécanisation, les progrès de la science sont tels que la productivité dans les pays tempérés comme le nôtre dépasse largement les besoins nationaux et que, même en temps de paix, la forêt est appelée à coloniser une surface de plus en plus grande.

Enfin, pour rester dans une définition générale et préalable, un fait peu connu, d'une importance capitale pour l'urbanisation, survint en 1933. La *Charte d'Athènes*, dont l'initiative revient à Le Corbusier, a donné une nouvelle dimension aux jardins avec la notion « d'espace vert », notamment dans les sites urbains.

Ainsi, les jardins se sont éloignés de la forêt. Mais doit-on conclure que l'horticulture ignore l'arbre ? En fait, les apparences sont trompeuses.

\*  
\*\*

Le terme « d'espace vert » a élargi la définition du jardin et la limite entre celui-ci et la forêt devient de plus en plus floue. Les chevauchements se révèlent nombreux, d'autant que la fréquentation des « espaces verts » par les promeneurs, les touristes ou les curieux, augmente chaque année.

Le mot « paysage » est né seulement en 1549 et il n'intéressait au début que les peintres qui ajoutaient à leurs tableaux, très souvent religieux, un décor inspiré de la nature. Ce n'est d'ailleurs que dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que les fleurs, avec l'École flamande, commencent à former le sujet principal d'une toile.

Aujourd'hui, les architectes-paysagistes ont pris le pas sur les jardiniers-concepteurs d'autrefois. Ils mêlent arbres, arbustes et fleurs et imaginent des jardins d'un genre totalement nouveau qui expriment les sentiments du propriétaire et qui s'éloignent de plus en plus des deux grandes conceptions classiques : le *jardin anglais* cher à saint Fiacre, patron des jardiniers, où l'homme, respectant l'œuvre de Dieu, laisse la nature libre de son exubérance, et le *jardin à la Française*, cher à Le Nôtre et dérivé du songe de Poliphile (XV<sup>e</sup> siècle), où l'homme ayant été conçu à l'image de Dieu peut se permettre de maîtriser la nature et de la conduire à sa guise vers la perfection.

Ainsi, les forêts-parcs, forêts-promenades, ne sont plus que des lambeaux de peuplements naturels évoluant lentement vers des parcs. Le bois de Boulogne, le bois de Vincennes à Paris ne conservent plus grand chose des anciens massifs de Rouvray ou de Vincennes.

Quant aux espaces verts boisés, « coulées vertes », « trouées vertes », « chemins creux », « rigoles », « parcs boisés », il s'agit de plantations artificielles, qui ne sont plus des forêts. Il en est de même des « carrières boisées » dont l'une des plus célèbres est celle des Buttes Chaumont, ou des « parcs périurbains » dont l'un des plus récents et des plus conséquents est celui de La Courneuve avec 450 hectares.

Les « arboretums » font partie de la classification des jardins. Ils comprennent deux catégories principales : des collections d'espèces d'arbres plus ou moins isolés, et des collections d'espèces en peuplement.

L'arboretum de Royat et celui du domaine des Barres à Nogent-sur-Vernisson font partie de la deuxième catégorie. Ils gardent un caractère plus forestier qu'horticole et pourtant, le fondateur des Barres en 1821, Philippe-André de Vilmorin, était horticulteur.

Les autres arboretums, d'une manière générale, tels que celui de Balaine dans l'Allier l'un des plus anciens, du Breuil dans le bois de Vincennes, ou Chèvreloup à Versailles, constituent des conservatoires et peuvent plus facilement se rattacher à l'art des jardins. D'ailleurs, le Breuil dépend de l'École d'horticulture du même nom, et celui de Chèvreloup appartient au Museum national d'Histoire naturelle.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que l'arboretum de l'Hort de Dieu, dans le massif de l'Aigoual, ait été créé par Georges Fabre et Charles Flahault, dans un lieu-dit signifiant le « Jardin de Dieu ».

Il n'est pas douteux que les « fruticetums », collections d'arbustes, doivent être rattachés à la science horticole, ce qui est le cas pour celui de l'abbaye de Valloires dans la Somme. Et pourtant, celui plus connu du domaine des Barres fait partie de l'administration forestière.

De même, comment doit-on considérer la fameuse bambuseraie du domaine de Prafrance à Anduze (Gard) : est-ce un jardin ou une forêt ?

Ces quelques exemples montrent que les limites entre la forêt et l'horticulture sont plus difficiles à définir qu'il n'y paraît.

\*

\*\*

Sur le plan administratif, la situation se complique encore un peu plus. Les graines et les semences sont de la compétence du GNIS (Groupement national interprofessionnel des Semences), alors que les plants et produits des pépinières forestières sont rattachés au CNIH (Comité national interprofessionnel de l'Horticulture) auquel il faut ajouter l'ANIHORT (Association nationale interprofessionnelle de l'Horticulture).

Parafiscalement, les pépinières forestières et les plants forestiers font donc partie de l'horticulture, mais pas le reste, c'est-à-dire les graines et les semences.

Sans entrer dans le détail, il n'est pas inutile d'évoquer l'économie de ce secteur qui, sans être mystérieux, n'en est pas moins capricieux au regard des statistiques. Aucune ne concordent. Les définitions sont différentes d'un organisme à l'autre. Il est vrai que les assiettes fiscales sont interprétatives et que l'organisation professionnelle est encore pour le moins insuffisante. Les chiffres varient de 20 à 60 %. Il en est de même pour les graines et semences.

En ne retenant que les chiffres 1989 du ministère de l'Agriculture, représentant d'ailleurs des minima, il existe en France 715 pépinières forestières pour près de 2 000 hectares. La production française de plants s'établit à 104 millions par an, dont deux tiers de conifères. Les exportations portent sur 45 millions de plants, ce qui est appréciable.

La fourniture de grands Chênes (toutes espèces confondues) arrive en tête avec 20 millions de plants. Elle est suivie par l'Épicéa commun (17 millions) et le Douglas (14 millions).

Il est également intéressant de noter que les productions de jeunes Frênes (1,7 million) et de Cèdre de l'Atlas (1,6 million) dépassent celle des Peupliers (1,4 million). De plus, ce qui est encourageant, les plants de Sycomore et de Merisier dépassent chaque année le million.

Si, au cours des dix dernières années, le nombre des pépinières forestières a baissé de 10 %, la cause en est surtout la concentration. Cette baisse est trois fois moins importante que pour les autres pépinières horticoles. Mais seulement 25 à 30 pépinières forestières, représentant 77 % de la production, dépassent le million de plants par an.

Les graines, avec 50 entreprises, y compris 5 services de l'Office national des Forêts ont donné en 1990-1991 : 380 tonnes de graines feuillues classiques, 50 tonnes de graines résineuses et 40 tonnes de graines diverses. Un chiffre total ne signifie rien, car il est difficile de comparer un gland avec une graine d'*Abies grandis*.

## M. COINTAT

Le CNIH, dans son programme recherche-développement, consacre plus de 16 millions de francs à la mise en œuvre de 150 actions techniques à travers quatre stations d'expérimentations<sup>(1)</sup>. Bien entendu, cette application de la recherche se poursuit en liaison très étroite avec l'INRA et également avec d'autres organismes scientifiques ou universitaires.

Une quinzaine de ces actions intéressent directement les forestiers. Par exemple : la multiplication *in vitro* d'arbustes d'ornement, notamment de pruniers, de pommiers et de poiriers nains ; le comportement du mûrier-platane *in vitro* ; l'étude d'une centaine de variétés, notamment conifères et bambous comme plantes de haies ; la recherche d'espèces et variétés nouvelles comme arbres d'ornement notamment pour les plantations urbaines (*Prunus*, *Quercus*, *Acer*, *Ulmus*, etc.) ; l'accélération de la production d'arbres d'alignement et d'ombrage (études sur *Liquidambar*, *Acer*, *Fraxinus*, Amélanancier, etc.) ; l'automatisation du tri des jeunes plants fruitiers et forestiers ; le comportement de vitro-plants d'*Eucalyptus gunii* à feuillage, comportement de 17 types de clones de Cyprès vis-à-vis du chancre cortical, etc.

Cette préoccupation des pépiniéristes, des horticulteurs, des paysagistes, apporte la preuve que la forêt et l'horticulture sont appelées à travailler ensemble et le rapprochement sera de plus en plus nécessaire.

Je ne citerai que pour mémoire la culture des « bonsaï » qui représente une forme très particulière et un peu machiavélique du traitement des arbres, sylviculture orientale et en chambre, qui connaît un développement certain dans notre pays.

Sur le plan technique, la controverse se poursuit (non pour le bonsaï) mais pour la taille des grands arbres forestiers : la taille horticole, la taille forestière et la taille dite « Ponts et Chaussées ».

La taille horticole a pour but d'arrêter la croissance verticale de l'arbre et de conduire celui-ci à des formes en boule, en parasol, en voûte, pour augmenter l'ombrage. Les horticulteurs font, de cette manière de procéder, une règle générale même pour les arbustes et je ne suis pas sûr qu'ils aient toujours raison. Il suffit d'aller visiter le nouveau parc André-Citroën, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour se convaincre qu'il est indispensable de poser la question. Les massifs de hêtres ou de chênes taillés de cette façon ne ressembleront jamais à une forêt et ne permettront pas de faire oublier les miasmes de la capitale en appréciant « l'ombre et le frais » des peuplements.

La taille forestière, qui n'est en fait qu'un élagage par le bas, permet aux arbres de s'élancer et de montrer leur puissance. En élevant les frondaisons, le paysage prend sa majesté pour accueillir convenablement le citoyen épuisé en lui offrant la sérénité et l'oxygène qui lui manquent.

De leur côté, les services de la voirie avaient pris la détestable habitude, en revanche fort simple, de tailler les arbres d'alignement pour en faire des squelettes monstrueux tendant leurs moignons misérables vers un ciel indifférent. Les platanes du Midi ont longtemps subi cette torture périodique le long des routes. Depuis quelques années, une évolution se fait sentir où la technique devient plus conforme à une maîtrise fort ancienne et s'apparente plus à une taille qu'à un massacre. Elle ressemble à cette facilité du Tilleul à s'adapter à l'obligation linéaire de la route et de l'avenue.

Malheureusement, les forestiers semblent absents de cette discussion et je le regrette.

\*  
\*\*

La forêt reste le grand réservoir de plantes et d'arbustes pour les jardins. Pratiquement, la plupart des fleurs et végétaux d'ornements, plantes alimentaires, aromatiques ou médicinales, proviennent de la sylve primitive. Seules, quelques plantes montagnardes, aquatiques ou de prairies, échappent à cette règle.

---

(1) Angers, Nice-La Gaude, Saint-Germain-en-Laye, Chambéry et Avignon avec le CEPDEM.

Les potagers au milieu de la forêt primitive remontent au Néolithique, effaçant peu à peu l'archaïque système de la cueillette. Les jardins de plantes médicinales, malgré les efforts de saint Fiacre, ne sont vraiment apparus qu'avec les grands monastères du Moyen-Âge. Quant aux jardins d'agrément, leur naissance ne remonte qu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, la forêt conserve vis-à-vis de l'horticulture trois missions essentielles :

- conserver le patrimoine génétique des fleurs, arbustes et arbres d'ornement ;
- fournir aux obtenteurs et multiplicateurs le matériel végétal de base nécessaire à leurs travaux d'hybridation et d'amélioration ;
- enfin, offrir directement aux consommateurs des fleurs, et aux amateurs de jardins le plaisir de la cueillette personnelle.

### LA FORÊT CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Depuis quelques années, il est apparu indispensable de sauvegarder les ressources génétiques pour préserver l'avenir : protection des sites biologiques, des espèces en voie de disparition, création de « collections de références » pour les obtentions, etc.

L'explosion de ces obtentions est extraordinaire. Par exemple, il y a dix à quinze ans, les Fuchsias comprenaient de l'ordre de 150 espèces et cultivars. Aujourd'hui, il y en a 1 000 ou à peu près.

Des conservatoires fleurissent un peu partout, dans des conditions d'ailleurs plus ou moins anarchiques même si l'intention est bonne. Les espaces verts publics reçoivent des collections d'espèces données pour les entretenir et les conserver.

La loi du 10 juillet 1976 (livre II du Code rural) sur la protection de la nature a prévu trois actions essentielles pour la sauvegarde des végétaux :

- protection intégrale pour environ 400 espèces menacées de disparition ;
- protection partielle pour 35 espèces notamment médicinales ;
- et une réglementation préfectorale temporaire qui concerne, depuis l'arrêté du 13 octobre 1989, une cinquantaine d'espèces.

Le dispositif est complété par la réglementation sur les parcs nationaux et régionaux et par la convention du 3 février 1981 concernant 115 réserves biologiques domaniales.

Ainsi, les forêts doivent avoir pour mission de préserver les *sites végétaux exceptionnels* qui s'y trouvent. Un exemple est la forêt communale de Doulaincourt, en Haute-Marne, qui renferme une station naturelle de l'Orchidée « sabot de Vénus » (*Cypripedium calceolus*) ou « pantoufle de Notre-Dame ».

Il en est de même de la Nivéole (*Leucojum*), sorte de perce-neige, de l'Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum*) ou char de Vénus, du Baguenaudier (*Colutea arborescens*), de l'Œillet superbe (*Dianthus superbus*), du Saxifrage hirsute (*Saxifraga hirsuta*), de la Potentille blanche (*Potentilla alba*), de la Digitale à grandes fleurs (*Digitalis grandiflora*), et combien d'autres encore.

### LA FORÊT POURVOYEUSE DE VÉGÉTAUX POUR L'HORTICULTURE

Il n'y a pas si longtemps que bien des arbres d'ornement des jardins et de nos avenues ont été ramenés de forêts lointaines.

## M. COINTAT

L'aventure du baron de Jussieu, rapportant dans son chapeau deux cèdres du Liban, est la plus connue, bien que controversée. Le Cèdre de Jussieu, planté en 1734 en haut du Jardin des plantes, existe toujours. En fait, le Cèdre libanais avait été introduit en Angleterre entre 1670 et 1680 par un dénommé Evelyn.

Une autre jolie histoire concerne le « Robinier » (*Robinia pseudo-acacia*). Il aurait été rapporté d'Amérique en 1601 par Jean Robin, directeur du Jardin des Apothicaires, et planté quelque part dans Paris, peut-être place Dauphine. Puis il a été transporté trente-cinq ans plus tard, au « fruticetum » du Museum, par son fils Vespasien Robin.

Aujourd'hui, pour des raisons inconnues, il se trouve au pied de l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, dans le square René-Viviani. Il est toujours vivant, soutenu quand même par une tonne de béton. Avec ses 392 ans, il est le plus vieil arbre de la capitale.

On comprend pourquoi le Robinier, capable de résister à tant de pérégrinations, est devenu un envahisseur de notre pays.

Le Marronnier d'Indes à fleurs blanches a été ramené de Constantinople en 1615.

Le Sophora, envoyé de Chine par le Père d'Incarville en 1747, a été introduit dans la voirie parisienne vers 1827 par le vicomte Héricart de Thury, fondateur de la Société nationale d'Horticulture de France.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a été le grand fournisseur des arbres d'ornement : le *Magnolia grandiflora* venu des États-Unis en 1737 ; le Tulipier de Virginie <sup>(2)</sup> semé à Trianon par La Galissonnière en 1732 et introduit dans les parcs bretons en 1776 par Armand Tuffin de La Rouërie qui, plus que La Fayette, avait commandé l'armée française aux États-Unis ; le Catalpa introduit en 1754 <sup>(3)</sup> ; et l'*Araucaria* arrivant en 1795 de la Cordillère des Andes, pour ne citer que les plus répandus dans les jardins.

D'autres ont une origine plus récente encore : le *Paulownia imperialis*, venant de Chine centrale et apporté par le vicomte de Cussy en 1834 au Museum d'Histoire naturelle ; les Sapins d'Asie mineure : *Abies nordmanniana* (1848), *Abies cilicica* (1853) ; d'Andalousie : *Abies pinsapo* (1837) ou des Montagnes Rocheuses : *Abies concolor* (1831).

Parmi les Cyprès, le *Cupressus arizonica*, ou Cyprès bleu, qui depuis la Deuxième Guerre mondiale entoure la plupart des jardins méridionaux aux haies élégantes, a été planté à ma connaissance pour la première fois en 1932 en massif dans la forêt domaniale de Valbonne (Gard). Grâce à son élégante rusticité, le Cyprès bleu se répand de plus en plus un peu partout en France.

Les arbustes peuplant nos jardins, dont la liste est fort longue, offrent également une histoire pittoresque. Nous ne retiendrons que les exemples les plus caractéristiques.

Tout d'abord, les plantes indigènes de nos forêts :

- Le Buis fait partie du sous-bois calcaire de nombreuses contrées. En 1950, existait en forêt communale de Goudargues (Gard) un buis de 8 m de hauteur. Depuis Le Nôtre, il borde les parterres des jardins, dont le plus célèbre est celui de Villandry avec ses broderies savantes.

On rencontre encore de vieux buis notamment dans le parc de Clères (Seine-Maritime), dans le domaine de Beauregard aux Ulis (Essonne), dans les jardins d'Eyrignac à Salignac (Dordogne).

Les quelque cinquante buis tortueux de Saint-Priest-les-Vergues dans la Haute-Vienne seraient âgés de 200 ans. Ils ont 50 à 60 cm de tour.

(2) Il semble que le Tulipier aurait été introduit en Angleterre en 1629 et en 1698 en France.

(3) Introduit en Angleterre en 1726. Un des plus vieux Catalpa connu, avec quelques béquilles métalliques, se trouve dans le jardin de la Présidence de l'Assemblée nationale.

La vieille buxaie de Coudraie, au bord du lac Léman à l'ouest de Thonon, offre également des arbres respectables et pittoresques.

Les Romains utilisaient le buis pour orner les alentours de leurs villas et l'auraient importé dans toute la Gaule, ce qui expliquerait l'étymologie des noms de lieux : Bussières, Buxières, Bouessières, dans les contrées siliceuses où il n'y a jamais eu de buis indigènes. Mais tous les toponymistes ne sont pas d'accord <sup>(4)</sup>.

- L'extraordinaire *Camellia*, ou rose japonaise, arriva en France à la Révolution de 1789. Le père jésuite Camellius n'a, en fait, jamais rapporté cette fleur arbustive, mais lui a laissé son nom. Elle est, avec l'Hortensia et le Rhododendron, la plante caractéristique de la Bretagne. Cette fleur est devenue célèbre dès 1848 avec le roman d'Alexandre Dumas « La Dame aux camélias ».
- Les forêts de la Cordillère des Andes fournirent à l'Europe, en 1768, les buissons de fuchsias aux mille corolles multicolores, telles de petites danseuses s'agitant allègrement au bout des branches. C'est aujourd'hui l'une des fleurs les plus élégantes de nos jardins.
- Il en est de même du Mahonia, toutefois un peu plus nordique, qui débarqua en France vers 1833. Il est dommage que ses grappes de fruits tachent affreusement.
- Le Cytise (*Laburnum anagyroides*) aux fleurs papilionacées jaune d'or est bien connu des forestiers.
- Citons encore, parce qu'il s'agit uniquement d'une plante d'appartement, le *Ficus elastica*, plus connu sous le nom de « caoutchouc » que l'Inde nous a envoyé en 1815.
- Enfin, on ne peut oublier, parmi les arbustes, le Rhododendron, ou « rose-arbre », qui de 1730 à 1820 est arrivé d'un peu partout : Amérique du Nord, Caucase, Extrême-Orient. Admirer dans les Alpes Pontiques quelques centaines d'hectares de *Rhododendrum ponticum* en fleurs et, en sous-étage, du *Picea omorica*, est un spectacle d'une rare beauté. En Armorique, tous les parcs comprennent cet arbuste fantastique. Les plus belles collections sont celles de Madame Carnot à Rostrenen, et celles du parc national du Pays de Galles (mont Snowdon).

\*  
\*\*

En ce qui concerne les fleurs, les anecdotes sont encore plus nombreuses et le choix est difficile.

Tout d'abord la forêt donne aux jardiniers des écorces de pin, du terreau, des piquets, etc. ; aux fleuristes du matériel végétal d'appoint et de décoration : feuillage, branchages, vieux bois morts, lichens et autres végétaux. Même si, en raison des nouvelles techniques de fleurs et plantes artificielles, les situations ont été modifiées. Deux exemples caractéristiques méritent d'être signalés car, pendant longtemps, les forestiers ont accordé des concessions aux spécialistes :

— L'adjudication de mousse à la révolution de 7 ans dans les forêts communales du barséquanais auboisi (notamment Gyé-sur-Seine). La mousse était lavée, séchée, puis trempée dans de la peinture verte pour donner, ô surprise, de la mousse artificielle ;

— La passation de marchés pour la récolte du Houx Fragon (*Ruscus aculeatus*), dans d'autres massifs, en particulier la forêt domaniale de Valbonne (Gard), cette plante dite « en zinc » était également nettoyée et colorée en diverses couleurs pour orner les appartements pendant des mois.

Certes, les forestiers connaissent bien les Anémones et les Renoncules. Toutefois, les espèces dites des fleuristes viennent du bassin méditerranéen et ont été introduites en France, la première en 1525 et la seconde aux alentours de 1580.

Les Orchidées existent pratiquement partout, en forêt et hors forêt, mais ce sont surtout celles des forêts équatoriales et tropicales qui font la joie des obtenteurs et le bonheur des amateurs. Déjà,

(4) M. Cointat. — Les Bouexières et Bouessières en Ille-et-Vilaine. — *Revue forestière française*, vol. XXX, n° 3, 1982, pp. 237-246.

## M. COINTAT

Rabelais évoquait l'*Orchis* mais, avec son esprit particulier, en pensant plus à la forme générale de tubercules doubles qu'à la beauté de la fleur. Les botanistes dénombrent environ 15 000 espèces d'Orchidées et l'inventaire complet en reste à faire, sans compter les obtentions récentes.

Les Bruyères sont fort appréciées dans les jardins, mais généralement ce ne sont pas celles de nos forêts qui sont cultivées. Les variétés horticoles ont été rapportées il y a plus de deux siècles du Cap par les Hollandais.

L'Hortensia des jardins (*Hydrangea hortensia*) qui doit son nom à une belle Hortense, reine ou princesse, ou femme de l'horloger Lepaute, on ne sait, nous vient des forêts de Chine ou du Japon.

Citons encore les Azalées qui sont arrivées en 1793 des forêts humides du Caucase.

## LES FLEURS SAUVAGES DE LA FORÊT FRANÇAISE

Les champignons attirent dans la forêt une foule d'amateurs plus ou moins avertis et, à certaines époques trop souvent fugitives, les fleurs représentent également un attrait où la tradition domine les promenades, ce qui n'empêche pas les professionnels de glaner quelques ressources lucratives.

Le Muguet des bois (*Convallaria maialis*), porte-bonheur du 1<sup>er</sup> mai, connaît une telle vogue que les forêts ne pouvaient plus satisfaire la demande, d'autant que l'usage veut que tout le monde peut vendre les clochettes blanches ce jour-là, librement et sans redevance à condition de rester debout et de ne disposer ni de chaise, ni de table. Les serres de la région de Nantes sont célèbres pour approvisionner en temps voulu la France entière.

La tradition du muguet, uniquement française, ne remonte qu'à 1900. contrairement à ce que l'on pourrait croire. Et pourtant, c'est une très vieille histoire.

La symbolique veut que, dans l'année, les sorcières ne disposent que de quatre nuits pour mener leurs grands sabbats : du 1<sup>er</sup> au 2 février (Chandeleur), du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août (Saint-Pierre aux liens) et du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint).

Pour conjurer les mauvais esprits, l'Église a christianisé trois de ces dates. Pour des raisons que personne n'explique, le 1<sup>er</sup> mai a été oublié.

Toutefois, les Allemands avaient fait appel à sainte Walpurgis pour combattre, dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai, les danses maléfiques des démons et des sorcières. Mais, dans le Faust de Goethe, la nuit de Walpurgis a contribué à effacer l'œuvre de la sainte femme. On comprend mieux pourquoi l'usage voulait qu'on ne se mariât point au mois de mai, même si « l'arbre de mai » glorifiait le renouveau du printemps.

Mais les coutumes et les dictons sont tenaces : début mai « ne pas se laisser prendre sans vert » sous peine de malheur. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il convenait de porter, dès le 1<sup>er</sup> mai, une branche ou un feuillage quelconque sur son habit.

D'ailleurs, une comédie de La Fontaine et Champmeslé, jouée le 1<sup>er</sup> mai 1693, a pour titre : « *Je vous prends sans vert* ».

Le Muguet, en latin « le lys de la vallée » (*Convallaria*) et dont le nom rappelle l'odeur de muscade de ses fleurs, n'apparaît comme porte-bonheur que le 1<sup>er</sup> mai 1560, répondant à la tradition populaire voulant que le muguet, la fleur des amoureux, annonce « *la fin des peines de l'hiver et le retour du bonheur* ».



## Forêt et horticulture

En effet, le chevalier Louis de Girard, seigneur de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), revenant d'une mission en Italie, avait cueilli un bouquet de muguet dans son jardin et l'avait offert, ce jour-là, au nouveau roi Charles IX âgé de dix ans pour lui porter chance.

Le chevalier recommença le 1<sup>er</sup> mai 1561, en souhaitant qu'il en soit ainsi chaque année. Malheureusement, le muguet disparut des jardins et resta caché dans les forêts.

La tradition du 1<sup>er</sup> mai, à laquelle s'ajoute par la suite et par hasard <sup>(5)</sup> la fête du travail, commence vraiment avec la naissance du XX<sup>e</sup> siècle.

Les couturiers décidèrent d'organiser au bois de Chaville une fête le 1<sup>er</sup> mai avec remise du muguet à leurs clientes et leurs petites mains.

En quelques années, l'affaire était lancée. Elle devint rapidement très populaire. Toute midinette se promenait un brin de muguet piqué dans son corsage.

Toutefois, jusqu'en 1914, seul le muguet des bois est considéré comme portant bonheur, au même titre que le trèfle à quatre feuilles, le gui et le houx.

Le muguet dit « de racines » (aujourd'hui muguet en pot), celui des horticulteurs dont la grappe de fleurs est trois fois plus grosse, n'a pas à l'époque la même vertu traditionnelle pour le petit peuple.

De nos jours, la différence n'existe plus, car la forêt ne peut plus suffisamment fournir de brins.

En 1992, plus de 85 % du muguet vendu proviennent de l'horticulture pour un chiffre d'affaire de près de 250 millions de francs (brins et pots confondus) ; 52 % de la production sont commercialisés le 1<sup>er</sup> mai et 77 % sont achetés pour offrir.

Le Muguet des fleuristes comprend deux variétés : le « *Grandiflora* » élevé sous chassis, et le « *Fortin* », moins fréquent, cultivé en serres.

Mais, si le Muguet aux clochettes miraculeuses représente le plus joli porte-bonheur de la tradition amoureuse française, il offre aussi les mêmes inconvénients toxiques que la Digitale.

Il est préférable, pour les cœurs fragiles, de ne pas mâchonner les brins de muguet.

Dans la forêt domaniale de La Garenne-de-Perthes, près de Saint-Dizier (Haute-Marne), le Narcisse-jonquille (*Narcissus pseudo-narcissus*) s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares et, chaque année au mois de mars, les amoureux de la région viennent chercher avec ces corolles d'or la saison du renouveau.

Quant à la Violette (*Viola odorata*), elle rappelle l'émotion de la jeunesse, les timidités de l'adolescence et chacun a cherché à cueillir quelques fleurs les premiers jours du printemps, avant d'acheter pour « deux sous de violettes » comme dit la chanson. La fleur qui fait toujours plaisir à une dame.

Chassé du paradis, Adam pleura abondamment et ses larmes donnèrent naissance à la « violette de mars », ornement de nos bois et taillis.

Saint Bernard a fait de cette humble fleur celle de la vierge Marie. Elle habille les évêques. Elle représente le deuil des rois de France et même le demi-deuil des Français.

En revanche, la violette a été le porte-bonheur du premier couple impérial.

Joséphine de Beauharnais arborait un bouquet de violettes lors de sa première rencontre avec Bonaparte et sa robe de mariée était brodée de violettes.

---

(5) La manifestation de 4 000 ouvriers de Chicago, le 1<sup>er</sup> mai 1886, pour obtenir la journée de 8 heures, est à l'origine de la fête du travail.

## M. COINTAT

À l'île d'Elbe, Napoléon avait promis de revenir « à la saison des violettes » d'où son surnom de « caporal la violette ». Et même à sa mort, on trouva un médaillon d'or et de cristal avec une mèche de cheveux de Joséphine entourée de violettes.

Aujourd'hui, elle colonise les fleuristes : 33 espèces et près d'une centaine de variétés (dont 24 pour la seule *Viola odorata*) sont commercialisées.

De son côté, le Buis commun est la plante bénie du dimanche des Rameaux pour protéger les maisons. Le grand pardon de Chaumont (Haute-Marne), qui a lieu depuis 1475 quand la Saint-Jean tombe un dimanche, réclame des dizaines de camions de buis récoltés surtout dans la forêt communale de Buxières-les-Froncles, pour décorer la ville.

Les pervenches, primevères, fraises, myrtilles, noisettes, lauriers des bois, houx, framboises, églantines, cornouilles, cormes, alises, cerises, pommes, poires, bleuets, bois-joli, aspérules odorantes, aspic, aubépines, ajoncs, genêts, etc... etc... sont autant de fleurs et de fruits récoltés directement en forêt.

\*  
\*\*

La conclusion est simple. Le jardin et la forêt concourent à la même mission : embellir la vie des hommes et l'un a besoin de l'autre.

|   |
|---|
| M. COINTAT<br>Ancien ministre<br>Président de la<br>SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE<br>DE FRANCE<br>84, rue de Grenelle<br>75007 PARIS |
|---|

## BIBLIOGRAPHIE

- CHANCEREL (L.). — Flore forestière du globe. — Paris : Gauthier-Villars, 1920. — 738 p.
- CHAUVET (M.), OLIVIER (L.). — La Biodiversité. Enjeu planétaire. — Paris : Éditions Sang de la Terre, 1993. — 416 p.
- COINTAT (M.). — Les Bouexières et Bouessières en Ille-et-Vilaine. — *Revue forestière française*, vol. XXX, n° 3, 1982, pp. 237-246.
- COINTAT (M.). — Visages des jardins en France. — Paris, 1992.
- FERRARI (A.). — Les plus beaux paysages fleuris du monde. — Tours, 1991.
- GADANT (J.). — L'Atlas des forêts de France. — Paris : Éditions J.-P. de Monza, 1991.
- GUYOT (L.), GIRASSIER (P.). — Histoire de fleurs. — Paris, 1972.
- Jardins de France*. — Revue de la Société nationale d'Horticulture de France.
- Or (l') vert*. — Revue du Comité national interprofessionnel de l'Horticulture.
- PELT (J.-M.). — Fleurs, fêtes et saisons. — Paris, 1988.
- PITT (J.-R.). — Histoire du paysage français. — 2 volumes. — Paris : Tallandier, 1983 (Approches).

## Forêt et horticulture

RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUMÉ (G.) *et al.*. — Flore forestière française. — Paris : IDF, DERF, ENGREF.

Tome 1 : Plaines et collines. — 1989. — 1786 p.

Tome 2 : Montagnes. — 1993. — 2422 p.

RENAUD (P.). — La Violette. — Paris, 1993.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE. — Archives.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE. — 25 000 plantes. Où et comment les acheter. — Paris : SNHF, 1992.

VILMORIN (J.-B. de). — Le Jardin des hommes. — Paris, 1991.

---

### FORÊT ET HORTICULTURE (Résumé)

Il y a souvent incompatibilité d'humeur entre la forêt et l'horticulture, mais il ne s'agit que d'une relation de voisinage.

En réalité, bien des motifs plaident en faveur du rapprochement entre les deux éléments essentiels des paysages et de la vie quotidienne.

Les parcs, les espaces paysagers, associent de plus en plus l'arbre au jardin.

Les pépinières forestières font partie de l'horticulture. La grande majorité des fleurs provient de la forêt qui joue le rôle de pourvoyeuse de végétaux pour les horticulteurs.

Par ailleurs, la forêt a deux autres missions à remplir : être un conservatoire du patrimoine horticole et offrir aux amoureux des jardins le plaisir de cueillir des fleurs sauvages.

Le jardin et la forêt concourent au même but : embellir la vie des hommes. L'un a besoin de l'autre.

### FORESTRY AND HORTICULTURE (Abstract)

Forests and horticulture, traditionally considered incompatible, are actually good neighbours.

There are many reasons for these two vital components of daily life and landscape to come closer together.

More and more, the trees from parts of gardens in the parks and landscaped areas.

The forest nurseries belong to horticulture. The vast majority of flowers come from the forest, the source of plantlife for the horticulturists.

The forest also has two other missions to fulfill : it must be the custodian of the horticultural patrimony and offer wild flowers for garden-lovers to pick.

The garden and the forest have the common goal of making man's life more beautiful... and they need each other.

### WALD UND GARTENBAU (Zusammenfassung)

Es besteht oft eine gewisse Unverträglichkeit zwischen Wald und Gartenbau, aber es handelt sich dabei nur um nachbarliche Beziehungen.

In Wirklichkeit gibt es viele Gründe, die für eine Annäherung zwischen den beiden Grundelementen der Landschaft und des täglichen Lebens plädieren.

Die Parks, die Grünanlagen verbinden immer mehr den Baum mit dem Garten.

Die forstlichen Baumschulen gehören zum Gartenbau. Der größte Teil der Blumen kommt aus dem Wald, welcher den Pflanzenlieferanten für den Gärtner spielt.

Daneben hat der Wald zwei andere Aufgaben zu erfüllen : Bewahrer des Pflanzenreichtums zu sein und den Gartenliebhabern die Freude zu machen, Wildblumen pflücken zu können.

Garten und Wald streben das gleiche Ziel an : das Leben der Menschen zu verschönern. Der eine braucht den anderen.

### BOSQUE Y HORTICULTURA (Resumen)

Frecuentemente hay incompatibilidad de humor entre el bosque y la horticultura, pero no se trata sino de una relación de vecindad.

En realidad, muchas causas abogan en favor del acercamiento entre los dos elementos esenciales de los paisajes y de la vida cotidiana.

Los parques, los espacios ajardinados, asocian cada vez más el árbol al jardín.

Los viveros forestales forman parte de la horticultura. La gran mayoría de las flores provienen del bosque, que tiene el papel de abastecedor de vegetales para los horticultores.

Desde luego, el bosque tiene otras dos misiones que cumplir : ser un conservatorio del patrimonio horticola y ofrecer a los enamorados de los jardines el placer de coger flores silvestres.

El jardín y el bosque compiten en un mismo fin : embellecer la vida de los hombres. El uno tiene necesidad del otro.